



Montréal, le 18 décembre 2012

Madame Pauline Marois  
Première Ministre du Québec  
Conseil exécutif  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boul. René-Lévesque Est, 3e étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

Madame la Première Ministre,

C'est à titre de présidente de l'Association francophone pour le savoir – Acfas, une association regroupant plus de cinq mille chercheurs et jeunes chercheurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, que je m'adresse à vous afin de vous faire part de nos plus vives préoccupations concernant les coupures budgétaires récemment annoncées aux Fonds de Recherche du Québec, notamment au Fonds Nature et Technologie, le plus sérieusement atteint avec une réduction de budget de l'ordre de 30 %.

Les subventions de recherche sont attribuées par concours, les demandes étant évaluées par des jurys de pairs, avec des taux de succès garantissant que seuls les meilleurs se distinguent. La durée des subventions est habituellement de trois ans, pouvant aller jusqu'à six ans pour les regroupements stratégiques, de manière à permettre l'atteinte d'objectifs significatifs dans les projets retenus. Ainsi, chaque année, les budgets des Fonds sont déjà engagés aux deux tiers pour les renouvellements de subventions. Une coupure de 30 % du budget revient à dire, en pratique, un taux de succès de zéro pour l'année en cours, une situation intolérable dans un système de recherche qui se veut performant.

Une telle décision a de plus un impact négatif considérable sur la relève. En effet, environ les deux tiers des fonds de recherche alloués servent à rémunérer des étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles réalisant leur mémoire ou leur thèse au sein d'équipes de recherche à même de leur fournir un encadrement attentif, gage de succès pour la réussite de leurs études. De plus, les programmes de bourses d'excellence, c'est-à-dire les bourses attribuées sur concours aux plus méritants des étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles ainsi que de post-doctorat, sont gérées par les Fonds de recherche.

Aussi, alors que le gouvernement du Québec a investi des sommes très importantes dans des infrastructures de recherche de pointe, la récente décision met à risque la rentabilisation et l'optimisation de celles-ci. Dans certains projets, des partenaires ont engagé des fonds alors que la contrepartie prévue ne sera plus disponible, compromettant des initiatives porteuses.

...2

Depuis l'annonce de ces coupures aux Fonds de recherche, la communauté des chercheurs est inquiète et ce d'autant que les concours pour l'attribution des prochaines subventions et bourses sont déjà lancés selon les calendriers usuels. Nous sommes au seuil de la période d'évaluation des projets par les jurys des Fonds

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, a annoncé il y a quelque temps l'adoption d'une nouvelle Politique nationale de la Recherche et de l'Innovation pour le printemps prochain. L'Acfas a eu le mandat de conduire les consultations auprès des universités et des différents milieux de la recherche, ce que nous avons fait au cours des derniers mois. Il y a quelques jours, nous avons fait parvenir au ministre le mémoire présentant les résultats de cette consultation; celui-ci contient de belles propositions pour dynamiser le système de la recherche québécois. Nous avons ainsi voulu suggérer à monsieur Duchesne des pistes d'action lui permettant de répondre au mandat que vous lui avez confié lors de son assermentation alors que, rappelant l'importance de faire en sorte que le Québec soit reconnu comme un participant actif de la société du savoir, vous lui avez demandé de « proposer des mesures qui ramèneront le Québec dans le peloton de tête des endroits au monde où les investissements privés et publics en recherche et développement sont parmi les plus élevés ».

Le Québec bénéficie d'un positionnement enviable en matière de soutien à la recherche et au développement. La robustesse de son système est reconnue partout au Canada et à l'étranger, conférant au Québec un extraordinaire atout de développement pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Tout en comprenant les motifs incitant le gouvernement à contenir les finances publiques, certains choix de société s'imposent. Des coupures aussi radicales que celles qui ont été annoncées hypothéqueront lourdement un système qui s'est bâti grâce à beaucoup d'efforts depuis le début des années 70. De telles restrictions seront profondément préjudiciables à la dynamique des chercheurs établis et à l'émergence de nouveaux chercheurs. J'ose espérer que vous pourrez intervenir pour préserver notre capacité de recherche alors que votre gouvernement a clairement affiché ses intentions et qu'il s'apprête à adopter une nouvelle Politique nationale de la Recherche et de l'Innovation.

Demeurant à votre disposition pour tout échange que vous souhaiterez sur cette question d'importance pour notre avenir collectif, je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente



Louise Dandurand